

N° 2026-018

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-six le 25 février, le Conseil communautaire dûment convoqué le onze février, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, URBAIN Xavier, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), FAGGIANELLI Evelyne.

Absents :

Mmes ASTIER Fabienne, FAVRE Maryse, LIMONTA VERTHIER Muriel, PAVIET Rose
MM. DUC Jacques, MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27	Présents : 17	Absents : 10	dont pouvoir : 1
------------------	---------------	--------------	------------------

Date de publication : 27 février 2026 au 27 avril 2026

Le budget primitif 2026 du budget principal de la Communauté de communes Les Versants d'Aime, ne tient pas compte de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 qui seront intégrés lors du budget supplémentaire.

Le projet de budget 2026 s'inscrit dans la trajectoire budgétaire et les grandes orientations présentées lors du débat d'orientation budgétaire approuvé le 28 janvier 2026.

Une subvention d'équilibre pour les budgets suivants est inscrite au budget primitif :

- Budget annexe transports scolaires 50 000.00 €
- Budget du CIAS 152 660.00 €
- Budget annexe du CIAS dédié à l'EHPAD 390 000 €

La section d'investissement retrace les opérations d'équipement pour un montant total de 2 857 122.00 €. Le montant du recours à l'emprunt sera ajusté lors de l'affectation des résultats.

Le budget primitif 2026, section de fonctionnement, s'équilibre ainsi en dépenses et en recettes :

BUDGET PRINCIPAL 2026 - FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE		HOM	OM	GEMAPI	TOTAL
002	Déficit reporté	0,00			0,00
011	Charges à caractère général	1 322 877.00	3 063 458.00		4 386 335.00
012	Charges de personnel	2 441 595.00	641 333.00		3 082 928.00
014	Atténuation de produits	1 321 000.00	206 701.00		1 527 701.00
023	Virement à la section investissement	-	152 264.00		152 264.00
042	Opérations d'ordre entre sections	591 297.00	316 125.00	9 580.00	917 002.00
65	Autres charges de gestion courante	1 253 847.00	81 683.00	571 608.00	1 907 138.00
66	Charges financières	74 807.00	4 510.00		79 317.00
67	Charges exceptionnelles	1 800.00	1 400.00		3 200.00
68	Dotations aux provisions	19 000.00			19 000.00
		-			
TOTAL DEPENSES		7 026 223.00	4 467 474.00	581 188.00	12 074 885.00
002	Excédent de fonctionnement reporté				
013	Atténuation de charges	34 652.00	6 130.00		40 782.00
042	Opérations d'ordre entre sections	44 414.00	35 838.00	2749.00	83 001.00
70	Produits des services	310 485.00	171 100.00		481 585.00
73	Impôts et taxes	685 760.00			685 760.00
731	Fiscalité	3 978 000.00	3 435 000.00	571 608.00	7 984 608.00
74	Dotations, subventions et participations	1 729 921.00	924 728.00		2 654 649.00
75	Autres produits de gestion courante	144 500.00			144 500.00
76	Produits financiers	-			
77	Produits exceptionnels	-			-
78	Reprises sur provisions				
TOTAL RECETTES		6 927 732.00	4 572 796.00	574 357.00	12 074 885.00

Le budget primitif 2026, section d'investissement, s'établit ainsi en dépenses et en recettes :

BUDGET PRINCIPAL 2026 - INVESTISSEMENT					
CHAPITRE		HOM	OM	GEMAPI	TOTAL
001	Déficit reporté				
040	Opérations d'ordre entre sections	44 414.00	35 838.00	2 749.00	83 001.00
041	Opérations patrimoniales				
16	Emprunts et dettes	283 400.00	39 657.00		323 057.00
20	Immobilisations incorporelles	29 220.00			29 220.00
204	Subventions d'équipement	70 000.00			70 000.00
21	Immobilisations corporelles	1 237 600.00	626 013.20		1 863 613.20
23	Immobilisations en cours		484 730.80		48 4730.80
26	Participations et créances	3 500.00			3 500.00
27	Autres immobilisations financières				
4581	Opérations sous mandat				

TOTAL DEPENSES		1 668 134.00	1 186 239.00	2 749.00	2 857 122.00
001	Excédent reporté				
021	Virement de la section de fonctionnement		152 264.00		152 264.00
040	Opérations d'ordre entre sections	591 297.00	316 125.00	9 580.00	917 002.00
041	Opérations patrimoniales				
10222	FCTVA	192 375.00	183 280.00		375 655.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
13	Subventions d'investissement reçues	17 000.00	3 679.00		20 679.00
16	Emprunts et dettes	860 631.00	530 891.00		1 391 522.00
TOTAL RECETTES		1 661 303.00	1 186 239.00	9 580.00	2 857 122.00

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 18
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 18
- nombre de votes « pour » : 17
- nombre de votes « contre » : 1 (Mme Marie MARTINOD)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

APPROUVE le budget primitif 2026 – budget principal.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 25 FÉVRIER 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
B.P 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX